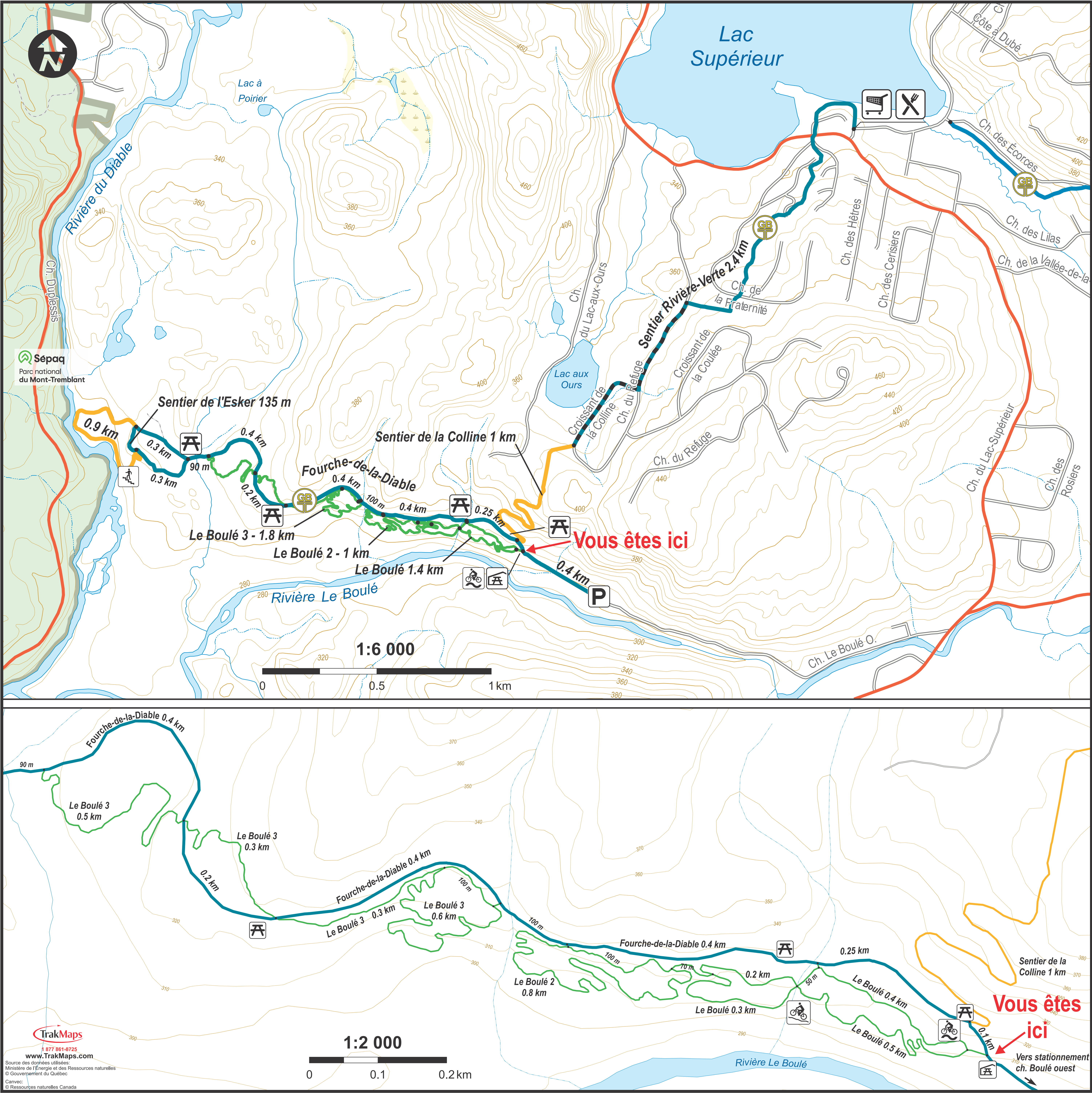


Bienvenue sur les sentiers

Secteur: Fourche-de-la-Diable



Urgence 911

Pour signaler un problème dans les sentiers, composez le **311**.

Sentiers	km					
Fourche-de-la-Diable Secteur ouest	0,9	●			●	●
Fourche-de-la-Diable	2,9	●	●	●	●	●
Le Boulé	1,4	●	●		●	
Le Boulé 2	1	●	●		●	
Le Boulé 3	1,8	●	●		●	
Sentier de la Colline	1	●			●	●
Sentier de l'Esker	0,1	●	●	●	●	
Sentier Rivière-Verte	2,4	●	●	●	●	●

Abri Alimentation Restaurant Stationnement Table à pique-nique

Parcours d'habiletés, piste à rouleaux

● Facile ■ Intermédiaire



Codes de conduite

Planifier son itinéraire selon ses capacités;

Prévenir une personne de sa destination et du moment de son retour (plan d'urgence);

Demeurer sur les sentiers balisés;

Respecter la propriété d'autrui;

Respecter les dates de fermeture des sentiers durant la saison de la chasse au cerf de Virginie et le temps du dégel;

Observer les plantes sans les cueillir.

La pratique du vélo de montagne comporte des risques de blessure graves ou mortelles. Pour votre sécurité et celle des autres, respectez ce code de conduite.

Roulez toujours en contrôle et respectez vos limites.

Portez un casque et des équipements de protection

Vérifiez l'état de votre vélo

Soyez prudent(e), les conditions des modules et des sentiers peuvent varier. Vérifiez leur état avant de les rouler avec confiance.

Respectez la signalisation.

Donnez la priorité aux cyclistes qui circulent devant vous. Dans les sentiers bidirectionnels, cédez le passage aux cyclistes qui montent.

Libérez la piste. Si vous devez vous arrêter, faites-le en retrait de la piste dans un endroit visible et sécuritaire.

Courtoisie et Respect

Chiens en laisse. Autorisé seulement dans les sentiers Fourche-de-la-Diable, de la Colline et Rivière-Verte.

Principes **SANS TRACE**
Rapporter tous ses déchets incluant les sacs de crottes de votre chien. Des poubelles se trouvent au stationnement du chemin Boulé ouest